

AU 31 MARS 2020

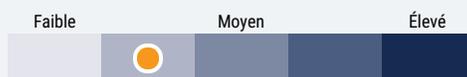
APERÇU DU FONDS

Ce fonds investit 20 % de son actif dans des OPC qui investissent principalement dans des titres de revenu et 80 % de son actif dans des OPC qui investissent principalement dans des titres de participation.

PROFILS DES FONDS

Date de création	novembre 2006
Total des actifs nets (\$CA) Au 2020-03-31	185.8 millions \$
VLPP	7,4224 \$
RFG (%) Au 2018-09-30	2,37
Frais de gestion (%)	1,950
Catégorie d'actif	Répartition de l'actif
Devise	\$US
Placement minimal	500 \$ (initial) / 25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Trimestrielle
Dernière distribution	0,0613 \$

Niveau de risque²



CODES DES FONDS

A	FAI 2147 FAR 3147
E	17111
O	19111

RENDEMENTS¹

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
2020-03-20	0,0613	2018-12-14	0,0510
2019-12-13	0,1106		
2019-09-27	0,1092		
2019-06-21	0,1077		
2019-03-22	0,1675		

GESTIONNAIRES



Gestion d'actifs multiples CI, une société dirigée par le gestionnaire de portefeuille Alfred Lam, surveille les solutions gérées de CI. La philosophie de l'équipe se concentre sur la production de résultats prévisibles pour les investisseurs en investissant dans toutes les catégories d'actif, tout en ajoutant de la valeur et en assurant la gestion du risque au moyen de divers facteurs. Gestion d'actifs multiples CI est une division de CI Investments Inc., une filiale de CI Financial Corp.



Alfred Lam



Marchello Holditch

AU 31 MARS 2020

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁵

Répartition de l'actif (%)	Répartition sectorielle (%)	Répartition géographique (%)
Actions américaines 30,19 %	Services financiers 19,51 %	Canada 35,89 %
Actions internationales 27,40 %	Autres 14,75 %	États-Unis 34,48 %
Actions canadiennes 26,09 %	Technologie 12,32 %	Autres 12,11 %
Espèces et équivalents 8,13 %	Services aux consommateurs 9,79 %	Royaume-Uni 3,56 %
Obligations de sociétés canadiennes 2,17 %	Soins de santé 8,45 %	Japon 3,11 %
Obligations du gouvernement canadien 1,99 %	Espèces et quasi-espèces 8,13 %	France 2,62 %
Obligations de sociétés étrangères 1,20 %	Biens de consommation 7,60 %	Pays-Bas 2,30 %
Unités de fiducies de revenu 1,12 %	Services industriels 7,17 %	Iles Caimans 2,03 %
Obligations de gouvernements étrangers 1,11 %	Revenu fixe 6,70 %	Suisse 2,02 %
Autres 0,60 %	Biens industriels 5,58 %	Allemagne 1,88 %

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Fonds gestion d'actions américaines Select catég I	Fonds commun de placement	29,64 %
2. Fonds gestion d'actions canadiennes Select catég I	Fonds commun de placement	29,25 %
3. Fonds gestion d'actions internationales Select I	Fonds commun de placement	28,21 %
4. Fonds de revenu CI catégorie I	Fonds commun de placement	10,02 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Placements CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. [En savoir plus sur ci.com.](#)

¹ Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

² Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁵ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

©Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. « Partenaire de confiance en matière de patrimoine » est une marque de commerce de CI Investments Inc. ©CI Investments Inc. 2020. Tous droits réservés.

Publié en avril 2020